



AVIS

Inscriptions scolaires 2024-2025

Chères Salinoises, Chères Fontanaises, Chers Salinois, Chers Fontanais,

Les inscriptions scolaires pour l'année 2024-2025 sont ouvertes.

Les enfants nés en 2021 pourront être inscrits pour la rentrée de septembre 2024.

Les parents domiciliés à Salins-Fontaine sont donc invités à se présenter en mairie munis des pièces suivantes :

- Copie du livret de famille
- Copie du jugement précisant l'autorité parentale ou de garde
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Carnet de santé

Un certificat d'inscription sera délivré.

Les parents devront ensuite prendre rendez-vous avec Madame la Directrice de l'école (☎04.79.22.00.84).

Ils devront lui présenter le certificat d'inscription et la copie du carnet de santé de l'enfant (pages de vaccination)

Les parents dont les enfants sont déjà inscrits auprès d'un autre établissement scolaire, doivent demander un certificat de radiation de l'école d'origine.

Pour toutes informations supplémentaires je vous remercie de bien vouloir prendre contact auprès de la Mairie au **04.79.24.03.58**.

Salins-Fontaine,
le 1^{er} mars 2024

Le Maire,

Françoise CROUSAZ

